RCS : PERPIGNAN
Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00404
Numéro SIREN : 401 242 805
Nom ou dénomination : CMONEXPERT

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2023 sous le numéro de dépôt B2023/011882

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : SARL CMONEXPERT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 6 boulevard J.F. KENNEDY 66000 PERPIGNAN — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 0 1 2 4 2 8 0 5 0 0 0 1 8 — Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 30062023 Net 3	N-1 30062022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	46 187	AG	41 052	5 135	4 125
	Fonds commercial (1)	AH	309 524	AI		309 524	309 524
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	81 938	AQ	81 938		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	166 010	AU	97 046	68 964	52 710
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	12 119	CV		12 119	12 319
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	6 802	BI		6 802	5 852
	TOTAL (II)	BJ	**622 579**	BK	**220 036**	**402 543**	**384 530**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			2 293
ACTIF CIRCULANT — CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	532 343	BY	30 613	501 730	534 244
	Autres créances (3)	BZ	26 455	CA		26 455	7 083
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres ... ...)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	616 297	CG		616 297	520 565
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	15 379	CI		15 379	13 056
	TOTAL (III)	CJ	**1 190 474**	CK	**30 613**	**1 159 861**	**1 077 241**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**1 813 054**	IA	**250 649**	**1 562 405**	**1 461 770**

Renvois (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 6 802 — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations — Stocks : — Créances :

certifié exact le gérant

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise SARL CMONEXPERT — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 20 000)	DA	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	392 756	392 756
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	8 992	226 003
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**286 179**	**232 990**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**709 927**	**873 748**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		1 299
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	37 029	9 907
	Dettes fiscales et sociales	DY	292 045	270 392
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	152 960	119
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	370 443	306 305
	TOTAL (IV)	EC	**852 478**	**588 022**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**1 562 405**	**1 461 770**
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	852 478	588 022
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 562 405** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 027 519** euros et un total **charges** de **1 741 341** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **286 179** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **30/06/2023.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Frais d'établissement

Etat exprimé en **euros**	30/06/2023	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution Frais de premier établissement Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			

Frais de recherche

Etat exprimé en **euros**	30/06/2023	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels **Dép. R & D avec contrepartie spécifique** - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers					
TOTAL					
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

Fonds commercial

Etat exprimé en **euros**	30/06/2023	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

Immobilisations

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Total immobilisations incorporelles	351 158		4 553			355 711
Total immobilisations corporelles	205 153		42 795			247 948
Total immobilisations financières	18 171		950		200	18 921
TOTAL	**574 481**		**48 298**		**200**	**622 579**

Amortissements

Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
		Dotations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles	37 509	3 543		41 052
Total immobilisations corporelles	152 442	26 542		178 984
TOTAL	**189 952**	**30 084**		**220 036**

Provisions

Etat exprimé en euros	Provisions début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions au 30/06/2023
Provisions règlementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation	18 004	15 101	2 491	30 613
TOTAL	**18 004**	**15 101**	**2 491**	**30 613**

Capital social

Etat exprimé en euros	30/06/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
Actions / Parts sociales				
Du capital social début exercice		1 250,00	16,0000	20 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		**1 250,00**	**16,0000**	**20 000,00**

Créances

Etat exprimé en euros	30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
Actif immobilisé	6 802	6 802	
Actif circulant et charges constatées d'avances	574 177	574 177	
TOTAL	**580 979**	**580 979**	

Dettes

	30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 029	37 029		
Dettes fiscales et sociales	292 045	292 045		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	152 960	152 960		
Produits constatés d'avance	370 443	370 443		
TOTAL	**852 478**	**852 478**		

Plusieurs postes du Bilan

Etat exprimé en euros	30/06/2023	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

Créances

Etat exprimé en euros	30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
Actif immobilisé	6 802	6 802	
Actif circulant et charges constatées d'avances	574 177	574 177	
TOTAL	**580 979**	**580 979**	

Dettes

	30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 029	37 029		
Dettes fiscales et sociales	292 045	292 045		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	152 960	152 960		
Produits constatés d'avance	370 443	370 443		
TOTAL	**852 478**	**852 478**		

Plusieurs postes du Bilan

Etat exprimé en euros	30/06/2023	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en **euros**	30/06/2023	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
Résultat courant		384 777		384 777
Résultat exceptionnel (et participation)		(16 080)		(16 080)
Résultat comptable		**368 697**		**368 697**

(1) après retraitements fiscaux.

Evaluations fiscales dérogatoires

	30/06/2023
Résultat de l'exercice	286 179
Impôt sur les bénéfices	82 518
Résultat avant impôts	368 697
Variation des provisions règlementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	**368 697**

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

	Etat exprimé en **euros**	30/06/2023
ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	
ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en **euros**

	30/06/2023
Rémunérations des membres :	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Effectif moyen DIF

	30/06/2023
Volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF	
Volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande	

Effectif moyen

	30/06/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures			
Professions intermédiaires			
Employés			
Ouvriers			
TOTAL			

Identité de la société Mère

30/06/2023

Dénomination sociale - Siège social	Forme	Capital	% Détenu

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros** | **30/06/2023**

Total des Produits à recevoir	

Charges à payer

Etat exprimé en **euros** | **30/06/2023**

Total des Charges à payer		**114 837**
Dettes fiscales et sociales		**114 837**
DETTES PROV/CONGES PAYES	*55 541*	
ORG.SOCIAUX CH A PAYER	*54 887*	
CHARGES FISCALES SUR C.P	*658*	
ETAT CHARGES A PAYER	*3 751*	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	30/06/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		15 379	**15 379**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**15 379**

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	30/06/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		370 443	**370 443**
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
7	**TOTAL**		**370 443**

Charges à répartir

Etat exprimé en euros	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 30/06/2023
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

Capital social

	30/06/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 250,00	16,0000	20 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**1 250,00**	**16,0000**	**20 000,00**

Charges à répartir

Etat exprimé en euros	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 30/06/2023
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2023

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SARL CMONEXPERT** Néant ☐*

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	351 158	KE		KF	4 553
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
CORPORELLES – Constructions	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP	81 938	KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS		KT		KU	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	24 345	KW		KX	9 862
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *	KY	22 796	KZ		LA	22 500
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	76 074	LC		LD	10 433
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III	LN	205 153	LO		LP	42 795
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIERES	Autres participations	8U	12 319	8V		8W	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	5 852	1U		1V	950
FINANCIERES	TOTAL IV	LQ	18 171	LR		LS	950
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	ØG	574 481	ØH		ØJ	48 298

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV		LW	355 711	1X
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
CORPORELLES – Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	81 938	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	34 207	MO
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ	45 296	MR
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	86 507	MU
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG		NH	247 948	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW
FINANCIERES	Autres participations	IØ		ØX	200	ØY	12 119	ØZ
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	6 802	2G
FINANCIERES	TOTAL IV	I3		NJ	200	NK	18 921	2H
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	200	ØL	622 579	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2023

Exercice N clos le : 30 06 2023

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL CMONEXPERT Néant [X]*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement

(4) Ce montant comprend
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4,
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées"

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE .....

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE ..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE ..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2023

Désignation de l'entreprise : SARL CMONEXPERT

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	37 509	PF	3 543	PG		PH	41 052
TOTAL I		RK	**37 509**	RM	**3 543**	RN		RO	**41 052**
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV	81 938	PW		PX		PY	81 938
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD	13 840	QE	2 666	QF		QG	16 506
	Matériel de transport	QH	3 525	QI	13 083	QJ		QK	16 608
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	53 140	QM	10 793	QN		QO	63 933
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	**152 442**	QV	**26 542**	QW		QX	**178 984**
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	**189 952**	ØP	**30 084**	ØQ		ØR	**220 036**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2056 2023

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : SARL CMONEXPERT

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS. Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS. Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	- corporelles	6E		6F		6G		6H	
	- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	18 004	6U	15 101	6V	2 491	6W	30 613
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	**18 004**	TY	**15 101**	TZ	**2 491**	UA	**30 613**
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**18 004**	UB	**15 101**	UC	**2 491**	UD	**30 613**
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	15 101	UF	2 491		
	- financières			UG		UH			
	- exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA - Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2023

Désignation de l'entreprise : SARL CMONEXPERT — Néant ☐*

CADRE A	ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	6 802	UV	6 802	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	42 716		42 716		
	Autres créances clients	UX	489 626		489 626		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	7 122		7 122		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	17 939		17 939		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 394		1 394		
	Charges constatées d'avance	VS	15 379		15 379		
	TOTAUX	VT	**580 979**	VU	**580 979**	VV	
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
RENVOIS (2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d' 1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	37 029		37 029		
Personnel et comptes rattachés		8C	55 541		55 541		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	78 713		78 713		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	25 847		25 847		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	126 559		126 559		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 384		5 384		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	152 960		152 960		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L	370 443		370 443		
TOTAUX		VY	**852 478**	VZ	**852 478**		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2023

Désignation de l'entreprise : **SARL CMONEXPERT** Néant ☐ *

Exercice N, clos le : **30062023**

I. RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WA	286 179
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C G I) et autres amortissements non déductibles	WE	1 499		XE	2 660
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C G I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	1 161			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	RB		)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX			XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	92 609
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	
Régimes d'imposition particuliers et opérations différées	Moins-values nettes a long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)							I8	
	Moins-values nettes a long terme { - imposées au taux de 0 %							ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme							WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values soumises au régime des fusions							WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)							XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C G I)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	16 080
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
							TOTAL I	WR	397 528

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)							WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV	
	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 0 %							WH	
	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 19 %							WP	
	Plus-values nettes à long terme { - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
	Plus-values nettes à long terme { - imputées sur les déficits antérieurs							XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	XF	
		Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB		
		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5				
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)							XS	
	Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	XG	10 091
		Dt déd exc (art 39 decies A)	YA	Dt déd exc (art 39 decies B)	YB	Dt déd exc (art 39 decies C)	YC	Dt déd exc (art 39 decies D)	YD
		Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL				
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	
							TOTAL II	XH	10 091

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)	XI	387 437	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL **BÉNÉFICE** (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)	XN	387 437	XO 0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2058A - Réintégrations diverses
au 30/06/2023

Libellé	Montant
DONS MECENATS	16 080
Totalisation	**16 080**

2058A - Déductions diverses
au 30/06/2023

Libellé	Montant
CREDIT IMPOT FORMATION DIRIGEANT	443
REDUCTION D'IMPOT MECENAT	9 648
Totalisation	**10 091**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

10 DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2023

Désignation de l'entreprise SARL CMONEXPERT

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	56 199

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
		↓ ligne WI		↓ ligne WU

T: CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2023

Désignation de l'entreprise : **SARL CMONEXPERT** — Néant ☐ *

ORIGINES (1)			AFFECTATIONS (1)			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
			- Autres réserves	ZD	2 990
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	232 990	Dividendes	ZE	230 000
Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions	ZF	
			Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	
TOTAL I	ØF	**232 990**	**TOTAL II**	ZH	**232 990**

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DETAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	24 500	7 146
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 82 947)	XQ	96 985	86 848
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	17 024	5 556
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	173 725	158 614
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	**312 235**	**258 164**
DETAILS DES POSTES – IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	4 523	7 141
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	10 374	19 363
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	**14 897**	**26 504**
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée	YY	414 536	325 105
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	56 172	40 846
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2022) *	ØB	556 272	
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		

REGIME DE GROUPE *								
Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	387 437	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

CMONEXPERT

certifié exact, le gérant

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE

DU 10 OCTOBRE 2023 ET RESOLUTION VOTEE

1°) Proposition d'affectation du résultat (Bénéfice de 286.179 Euros)

* origine :

résultat de l'exercice : bénéfice de ..... 286.179 Euros

* affectation :

- Pour distribution aux associés à titre de dividendes, ... 286.179 Euros

2°) Résolution votée

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la somme de 286.179 Euros, montant du bénéfice de l'exercice clos le 30 Juin 2023, de la manière suivante :

- Pour distribution à titre de dividendes, ... 286.179 Euros

Etant précisé qu'en application des dispositions de l'acte de cession de parts sociales en date du 16 Juin 2023, le dividende sera réparti comme suit :

- A hauteur de 50 % au profit de la Société CYM
- A hauteur de 50 % au profit de la Société RMCJ FINANCES

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale décide de ventiler le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents dans le tableau ci-dessous:

Exercice	Dividendes nets	Eligibles à l'abattement	Non éligibles à l'abattement
Ex clos le 30.06.20	100.000 €	100.000 €	/
Ex clos le 30.06.21	219.766 €	219.766 €	/
Ex clos le 30.06.22	230.000 €.	230.000 €.	
	220.000 €.	220.000 €.	